Sommet de la Francophonie : 57 chefs d'Etat renouvellent leur attachement à l'éducation publique

Communiqué de presse, 17 octobre 2018

Alors que le XVIIème sommet de la Francophonie de 2018 vient de se clôturer en Arménie (11 et 12 octobre 2018), 57 États membres de la Francophonie ont réaffirmé leur attachement à une éducation publique de qualité et une régulation efficace de l'enseignement, y compris privé, répondant ainsi à l'Appel du Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation.

Le paragraphe 45 de la Déclaration d'Erevan stipule :

'Réaffirmant notre attachement à une éducation publique, gratuite et de qualité pour toutes et tous, et soulignant l'importance primordiale de l'accès à une éducation et une formation inclusive, rappelons la nécessaire régulation par les pouvoirs publics du système scolaire, dans son ensemble, afin de garantir la qualité et l'équité des services éducatifs'

Le Réseau francophone, et ses 400 organisations membres issues de 40 pays de l'espace francophone, qui militent pour inclure l'éducation publique dans les déclarations et textes officiels de la Francophonie, se félicitent de cette mesure mais soulignent qu'il y a encore du chemin à faire pour concrétiser ces engagements.

Cette déclaration en faveur des systèmes d'éducation publics gratuits intervient dans un contexte mondial de croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation notamment dans les pays à faibles revenus, qui est sur le point de transformer en profondeur des systèmes éducatifs déjà fragiles.

De nombreux investisseurs, comprenant des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Et ce y compris en proposant des services à bas coût, de mauvaise qualité, et visant les populations pauvres, tout en s'exonérant des régulations des États. La croissance de ces acteurs privés, et plus généralement, de la marchandisation de l'éducation, est particulièrement marquée au niveau du cycle fondamental (primaire et secondaire), là où les injustices sociales se creusent. L'impact de ce mouvement en termes de qualité des contenus éducatifs, de ségrégation et d'inégalités sociales, et plus généralement, de réalisation des droits de l'Homme, en fait un défi majeur pour les acteurs et les défenseurs du droit à l'éducation tout au long de la vie. Cette tendance a été dénoncée par plusieurs rapports, résolutions, et recommandations de l'ONU et de la Commission Africaine des droits de l'Homme.

Cet engagement renouvelé des États fait suite à la Déclaration d'Antananarivo, (Sommet de la Francophonie 2016), dans laquelle 57 États membres de la Francophonie s'inquiétaient du *"développement des établissements scolaires et éducatifs à but commercial"*, et demandaient à l'Organisation Internationale de la Francophonie de *'prendre des mesures pour promouvoir des dispositifs institutionnels efficaces de régulation des acteurs privés de l'éducation, afin de garantir la qualité et l'équité des services éducatifs'*, *'en collaboration avec la société civile'.*

La déclaration d'Antananarivo avait notamment été suivie en 2017 d'une réunion de représentants de la société civile, de syndicats et de représentants étatiques pour discuter de la situation de la privatisation de l'éducation dans les pays francophones.

L'éducation est un service public mondial dont les États ont la responsabilité. Le Réseau francophone veille à ce que ces paroles prononcées ne restent pas à l'état de déclaration et avec les sociétés civiles locales, acteurs éducatifs mais aussi parents et citoyens, participe à stimuler la recherche, la réflexion et les échanges sur la régulation des acteurs privés et la lutte contre les dérives marchandes dans l'éducation.

Le Réseau Francophone travaillera avec l'OIF et ses membres à la mise en place de programmes concrets pour évaluer les politiques publiques des États de la Francophonie et mettre en place un cadre efficace de régulation à même de construire des systèmes éducatifs justes et une éducation publique de qualité.

Documents clés

- Déclaration d'Erevan : http://bit.ly/2yiFh2A
- Appel de la société civile contre la marchandisation de l'éducation : http://bit.ly/2NI0WGb

- Carte des organisations signataires de l'Appel contre la marchandisation de l'éducation : http://bit.ly/2gE2gOj
- Déclaration d'Antananarivo : http://bit.ly/2OshsPD
- Informations en français sur la privatisation de l'éducation : http://bit.ly/privfr et http://bit.ly/2bgvvQj
- Résumé de l'Appel contre la marchandisation de l'éducation : http://bit.ly/2CPYk8f

Contacts

- **Djibril Sarr,** Réseau Francophone contre la Marchandisation de l'Education,

info@nevendezpasleducation.org

- **Sylvain Aubry,** Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, sylvain@globalintiative-escr.org
- **Delphine Dorsi**, Droit à l'éducation, delphine.dorsi@right-to-education.org
- **Cheikh Mbow**, Coalition des Organisations en Synergie pour la Défense de l'Éducation Publique, cheikhmbow@gmail.com
- **Jean-Hervé Cohen**, Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation, president@csfef.org
- **Léa Rambaud**, Coalition Éducation, lrambaud@coalition-education.fr
- **Sonia Chebbi**, Fédération Internationale des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives, sonia.chebbi@ficemea.org
- **Carole Coupez,** Solidarité Laïque, ccoupez@solidarite-laique.org